



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2009/12/109

L'an deux mille neuf,  
**Le mardi 8 décembre à 18 heures**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr CAMBON Jean, Maire.

Date de convocation : 06/11/2009

Date d'affichage : 01/12/2009

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 23

**Étaient présents** : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D., AURADE P., TELLIER M., RICARD J., JACQUOT S., BEAUTES-VOIROL C., DELMAS F., COMBES C., ONFROY A., SIRVAIN B., AUTIQUET B., HENRI M., VERGNES M.T., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.

**Absents avec pouvoir** : MARCIPONT D. (pouvoir à VERGNES M.T.), PELLET R. (pouvoir à MERCIER S.), CONTE D. (pouvoir à MOURIERES D.), MARTY F. (pouvoir à SIRVAIN B.).

### **OBJET: CENTRE D'ART CONTEMPORAIN « LA CUISINE » – MODIFICATION DE POSTE**

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la délibération N°2009/05/71 du mardi 26 mai 2009 comme suit :

- pour l'emploi d'assistante de direction du centre d'art « La cuisine », la rémunération allouée se fera par référence à l'indice brut 398 (9<sup>ème</sup> échelon d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la modification susvisée,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J. CAMBON

